

université
PARIS-SACLAY

GRADUATE SCHOOL

Humanités
Sciences
du Patrimoine



APPEL À PROJETS Jeunes chercheurs

FINANCEMENT DE MISSION DE RECHERCHE

Déposez votre candidature pour bénéficier d'un financement pour un montant maximal de 800 euros

- » Vous êtes étudiant.es de master (M1 et M2) ou doctorant.es au sein de la Graduate School Humanités-Sciences du Patrimoine ?
- » Vos travaux de recherches nécessitent un déplacement en région ou à l'étranger ?

DOSSIERS
À RETOURNER
AU PLUS TARD
LE 17 JANVIER
2025

DÉPÔT DES CANDIDATURES :

Emeline CAULET

Ingénieure des formations

gs.hsp@universite-paris-saclay.fr

www.universite-paris-saclay.fr/gs-hsp

Flashez ou cliquez sur le QR Code pour consulter l'appel à projet



Appel « Jeunes chercheurs » 2024-2025 (Master 1 & 2)
Financement de missions de recherche
Graduate School Humanités-Sciences du Patrimoine (Paris-Saclay)

Description

La Graduate School Humanités-Sciences du Patrimoine de l'Université Paris-Saclay lance un appel à projet pour l'année universitaire 2024-2025.

Il s'agit de soutenir financièrement des étudiant-e-s de master (M1 et M2) dont les recherches ou travaux justifieraient un déplacement en région ou à l'étranger (pour consultations d'archives, pratiques de terrain, entretiens oraux...). Les candidatures destinées à effectuer une mobilité internationale pour une communication scientifique, une participation à une *Summer School* ou à une journée d'étude seront également valorisées. Chaque projet retenu pourra bénéficier d'un financement pouvant aller jusqu'à 600€. Sont concernés par l'appel, les étudiants des mentions : Archives ; Culture, patrimoine et médiation ; Design ; Histoire ; Lettres-Langues ; Musicologie ainsi que les étudiants du parcours Anglais de spécialité de la mention LLCER.

Dates limites de réponse

Session unique

Les dossiers sont à retourner au plus tard le **17 janvier 2025**. Une réponse sera adressée aux étudiants porteurs d'un projet au plus tard le **14 février 2025**.

Conditions de candidature

- Travailler et mener des travaux de recherche en master au sein de la Graduate-School Humanités-Sciences du Patrimoine de l'Université Paris-Saclay.
- Conduire un projet professionnel au sein d'un des parcours de master la Graduate-School Humanités-Sciences du Patrimoine de l'Université Paris-Saclay.
- Justifier précisément de la nécessité ou de la pertinence d'un déplacement ou d'un séjour en région ou à l'étranger.
- Présenter un budget prévisionnel des dépenses à engager qui précisera les éventuelles autres sources de financement.
- Les frais prévus au projet, tels que décrits dans le dossier de candidature, ne doivent pas avoir été engagés avant que la GS HSP ait statué sur le dossier. Si le projet est retenu, aucun remboursement de frais engagés antérieurement à la notification de cette décision ne pourra être effectué.
- Les déplacements devront être réalisés au plus tard le **18/07/2025**.
- Les projets de M2 sélectionnés et financés devront faire l'objet d'une candidature à la Journée des masters de la Graduate School Humanités-Sciences du Patrimoine le **20 mars 2025**.

Pièces à adresser pour candidater

- CV
- Présentation du sujet de recherche ou du projet
- Cadre, pertinence et enjeux du déplacement en région ou à l'étranger
- Budget et dates provisoires du déplacement avec devis
- Lettre de recommandation du directeur de recherche

Modalité de candidature

- Le dossier devra être envoyé en format PDF, à l'adresse suivante : gs.hsp@universite-paris-saclay.fr. Merci d'indiquer en Objet : « **AAP-Jeunes chercheurs-2024-2025-GS HSP** ».

A noter :

- Tous les supports de valorisation et de communication devront comporter la mention « avec le soutien de la Graduate School Humanités-Sciences du Patrimoine de l'Université Paris-Saclay » ou « with the support of the Graduate School of Humanities-Heritage Science Paris-Saclay » pour les documents en langue anglaise. En outre, ces documents devront faire apparaître le logo de la GS HSP.
- La gestion des crédits accordés sera effectuée par la Graduate School et la plateforme financière de l'UVSQ. Pour les dépenses relatives à la prise en charge du transport (train/avion) ou de l'hébergement, les lauréates et lauréats inscrits en master devront contacter, avant leur déplacement, l'équipe de la GS pour effectuer les réservations auprès de la plateforme financière de l'UVSQ, dans le cadre des marchés de l'Université Paris-Saclay. Il conviendra de se rapprocher de la GS HSP au moins 10 jours avant les déplacements prévus.
Aucun déplacement ne devra être prévu pendant la fermeture annuelle des services financiers de l'Université.

**Appel « Jeunes chercheurs » 2024-2025- Doctorants
Financement de missions de recherche
Graduate School Humanités-Sciences du Patrimoine (Paris-Saclay)**

Description

La Graduate School Humanités-Sciences du Patrimoine de l'Université Paris-Saclay lance un appel à projet pour l'année universitaire 2023-2024. Il s'agit de soutenir financièrement des étudiant-e-s de doctorat dont les recherches ou travaux justifieraient un déplacement en région ou à l'étranger (pour consultations d'archives, pratiques de terrain, entretiens oraux...). Les candidatures destinées à effectuer une mobilité internationale pour une communication scientifique, une participation à une *Summer School* ou à une journée d'étude seront également valorisées. Chaque projet retenu pourra bénéficier d'un financement pouvant aller jusqu'à 800€. Sont concernés par l'appel, les doctorants de l'ED SSH rattachés à un des 12 laboratoires associés¹. Les projets devront également relever des domaines du périmètre de la Graduate School Humanités-Sciences du Patrimoine : Archives ; Culture, patrimoine et médiation ; Design ; Histoire ; Lettres ; Langues ; Musicologie ; Sciences du patrimoine.

Dates limites de réponse

Session unique

Les dossiers sont à retourner au plus tard le **17 janvier 2025**. Une réponse sera adressée aux étudiants porteurs d'un projet au plus tard le **14 février 2025**.

Conditions de candidature

- Travailler et mener des travaux de recherches en doctorat au sein d'un laboratoire de la Graduate School Humanités-Sciences du Patrimoine de l'Université Paris-Saclay.
- Justifier précisément de la nécessité ou de la pertinence d'un déplacement ou d'un séjour en région ou à l'étranger.
- Présenter un budget prévisionnel des dépenses à engager qui précisera les éventuelles autres sources de financement.
- Les frais prévus au projet, tels que décrits dans le dossier de candidature, ne doivent pas avoir été engagés avant que la GS HSP ait statué sur le dossier. Si le projet est retenu, aucun remboursement de frais engagés antérieurement à la notification de cette décision ne pourra être effectué.
- Les déplacements devront être réalisés au plus tard le **18/07/2025**.
- Les projets de doctorat sélectionnés et financés pourront faire l'objet d'une participation et d'une communication lors de la journée de rentrée des doctorants organisée annuellement par la Graduate School.

Pièces à adresser pour candidater

- CV
- Présentation du sujet de recherche ou du projet
- Cadre, pertinence et enjeux du déplacement en région ou à l'étranger
- Budget et dates provisoires du déplacement avec devis
- Lettre de recommandation du directeur de recherche

Modalité de candidature

- Le dossier devra être envoyé par voie électronique, en format PDF, à l'adresse suivante : gs.hsp@universite-paris-saclay.fr
Merci d'indiquer en Objet : « **AAP-Jeunes chercheurs-2024-2025-GS HSP** ».

A noter :

- Tous les supports de valorisation et de communication devront comporter la mention « avec le soutien de la Graduate School Humanités-Sciences du Patrimoine de l'Université Paris-Saclay » ou « with the support of the Graduate School of Humanities-Heritage Science Paris-Saclay » pour les documents en langue anglaise. En outre, ces documents devront faire apparaître le logo de la GS HSP.

¹ CRD, CHCSC, Laboratoire DAVID, DYPAC, EST-GHDSO, IDHES, Ipanema, ISP, LAPA, LéaV, RASM, SLAM.
<https://www.universite-paris-saclay.fr/gshsp/humanites-sciences-du-patrimoine-perimetre-thematique>

- La gestion des crédits accordés sera assurée par le laboratoire de rattachement à la suite d'une allocation de moyens versée par la GS HSP. Ces crédits ne peuvent faire l'objet d'un engagement par anticipation. Aucun remboursement de frais engagés antérieurement à l'obtention du financement de la GS HSP ne pourra être effectué.